

48, avenue du Grésivaudan  
38700 Corenc  
Tél. 04 76 90 95 95 / Fax 04 76 41 18 91  
[www.les-batisseurs.com](http://www.les-batisseurs.com)  
[info@les-batisseurs.com](mailto:info@les-batisseurs.com)



sas au capital de 1 000 000 €  
rcs Grenoble B 328 724 539  
siret 328 724 539 000 23



## RÉVISION DE PRIX - COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Contrat de construction d'une maison individuelle signé le : 13/11/2023

Adresse de la construction  
rue combe blanche, RD 57, 38 950 Quaix en Chartreuse

Maître d'ouvrage  
M. DE FRAMOND PAUL  
Mme BECKER Delphine

Constructeur : les bâtisseurs d'aujourd'hui, SAS au capital de 1 000 000 €  
Siège social : - 38700 CORENC  
N° SIREN : 328 724 539  
Mention RCS : 328 724 539 RCS GRENOBLE

### Révision de prix

Conformément à l'article L 231-12 du code de la construction et de l'habitation :  
les autorisations administratives nécessaires pour entreprendre la construction ayant été obtenues, les conditions suspensives sous lesquelles le contrat a été conclu, notamment en application des articles 17 et 18 de la loi n° 79-596 du 13 juillet 1979 relative à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier, étant réalisées, et conformément aux conditions du contrat de construction, le prix est révisé comme suit :

Prix révisé =  $Pc \times (BT\ 01 / BT\ 01c)$

Prix contrat  
BT 01 : 131,2  
BT 01c : 130,6

**Prix révisé 348 915 € TTC**

**Tableau de répartition des appels de fonds**

Conformément au contrat de construction, les appels de fonds seront effectués suivant le tableau ci-dessous.

N°	Avancement des travaux	%	Montant TTC	Montant cumulé TTC
1	à la signature du contrat de construction		8 000,00 €	8 000,00 €
2	à l'ouverture du chantier	15	44 337,25 €	52 337,25 €
3	à l'achèvement des fondations	10	34 891,50 €	87 228,75 €
4	à l'achèvement des murs	15	52 337,25 €	139 566,00 €
5	à la mise hors d'eau	20	69 783,00 €	209 349,00 €
6	à l'achèvement des cloisons et à la mise hors d'air	15	52 337,25 €	261 686,25 €
7	à l'achèvement des travaux d'équipement	20	69 783,0 €	348 240,5 €
8	à la réception des travaux	5	17 445,75 €	348 915,0 €

### Commencement des travaux - délais

Les travaux ne pourront recevoir aucun début d'exécution avant que le maître d'ouvrage n'ait rempli ses obligations conformément à l'article 2-5 des conditions générales du contrat de construction.

Sous cette réserve et conformément aux conditions particulières dudit contrat, les travaux commenceront dans un délai de 2 mois à compter de la réalisation des conditions suspensives.

La durée d'exécution des travaux sera de : 17 mois à compter de l'ouverture du chantier.

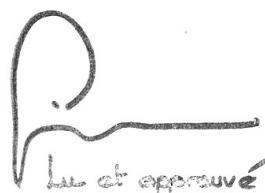
### Modification en cours de travaux

Les plans et notice descriptive acceptés par les parties sont, à partir de ce jour, considérés comme définitifs. Le constructeur, pour assurer la bonne exécution des travaux, n'acceptera de la part du maître d'ouvrage, aucune demande de modification.

Fait à CORENC le 10 / 05 / 2025

Le Maître d'Ouvrage

Le Constructeur



A handwritten signature consisting of a stylized letter 'P' followed by a horizontal line. Below this, the words 'Livre et approuvé' are handwritten in cursive script.